



Perpignan, le 9 mars 2021

**Décision n°2021-026 du 9 mars 2021 proclamant l'élection du directeur de l'unité de formation et de recherche des Sciences Exactes et Expérimentales**

**LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ,**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L 712-2, L 713-1, L 713-3 ;  
Vu les statuts de l'Université de Perpignan ;  
Vu les statuts de l'unité de formation et de recherche des Sciences Exactes et Expérimentales ;  
Vu la décision n°2020-071 du 17 décembre 2020 portant nomination de l'administrateur provisoire de l'unité de formation et de recherche des Sciences Exactes et Expérimentales ;  
Vu le procès-verbal d'élection du conseil plénier de l'unité de formation et de recherche des Sciences Exactes et Expérimentales du 5 mars 2021,

**DECIDE**

**Article 1<sup>er</sup>** – Monsieur Frédéric Thiery, maître de conférences, est nommé directeur de l'unité de formation et de recherche des Sciences Exactes et Expérimentales à compter de la date de diffusion de la présente décision.

**Article 2** - Le directeur général des services est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée sur la liste « admin-info », « étudiants » et sur le site internet de l'Université.

Le Président de l'Université,

Yvan AUGUET